

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 09 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BICHES, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annie LECERF, Maire.

Présents : BARDIN-GIRARD Marilyn, BUISSON Xavier, GENDRA Nicolas, DORDOIGNE Serge, LECERF Annie, PERRET Denise, ROLLOT Guillaume, ZUIDERWIJK Christian

Absents : DESOINDRE Nicolas, RHOUMY Éric

Absents ayant donné pouvoir : GUENOT Christophe a donné pouvoir à BUISSON Xavier

Secrétaire de séance : ROLLOT Guillaume

Le procès-verbal de la séance du 05 janvier 2026 est adopté à l'unanimité.

Objets des délibérations :

- Demande de subvention : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2026
- Questions diverses

DEMANDE DE SUBVENTION : DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2026

N°2026-02-03

Madame Annie LECERF, Maire, informe le conseil municipal qu'il faut déposer auprès des services de la Préfecture de la Nièvre, les dossiers de demandes de subventions DETR/DSIL 2026 avant le 28 février 2026.

Après avoir délibéré, le conseil municipal **DÉCIDE** à l'unanimité :

- De déposer le dossier concernant les travaux de rénovation de La P'tite Biches : Révision des portes intérieurs dont le montant est de 1 263,0 € HT et changement de menuiserie portes et fenêtres d'un montant de 28 038,00€ HT soit un total de 29 301,00 € HT. Le montant souhaité de la DETR est de 17 580,60 € HT soit 60% du projet. Le Conseil Municipal adopte le plan de financement proposé.
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à la bonne exécution du dossier.

(Plan de financement en annexe)

Vote : Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0.

QUESTIONS DIVERSES

Candidats La P'tite Biches

Un couple habitant dans le secteur est venu visiter le restaurant, il semble très intéressé. Le couple a deux enfants et Monsieur est cuisinier. Il y a pour projet : restauration simple, plats à emporter, soirée à thèmes, collaborations avec les associations.

Gaz La P'tite Biche

Antargaz est venue en mairie et leur proposition est alignée à celle de Primagaz. Si la commune prend Antargaz, il y aura un coût supplémentaire pour la cuve. Voir avec Primagaz pour négocier les frais de résiliation.

Licence IV de Fleury

Madame la Sous-Préfète a accordé le transfert de la Licence IV de Fleury, après avis favorable de la commune de Moulins-Engilbert, à Madame GONGORA dans le cadre d'une location. Un rendez-vous est prévu le 17 février 2026 pour le contrat de location chez le notaire. Il s'agira d'un contrat de location pour deux ans à renouveler pour un montant de 100 € par mois.

Logement du Bourg

La locatrice est partie le 17 décembre 2025, des travaux ont dû être faits : peintures, nettoyage des murs, réparation du meuble de salle de bain. Ces travaux seront déduits de la caution. L'agent technique a passé une semaine à remettre le logement propre pour une future location. À voir si la main d'œuvre peut également être déduite de la caution.

Le logement pourra être mis à la location après l'entretien annuel de la chaudière qui doit avoir lieu le 16 février 2026.

Mur extérieur église

Le mur à l'arrière de l'église est abîmé, un devis doit être demandé. Des devis seront demandés auprès des entreprises JOLY et BALAND.

Par ailleurs, il y a une fente sur un mur intérieur, une corniche est tombée.

Ménage de la salle des fêtes et Tisanerie

Le ménage de la salle des fêtes et de la tisanerie n'est pas toujours bien fait. Il faudrait revoir l'organisation de la salle des fêtes au niveau de l'état des lieux, notamment lors des locations, et également faire un roulement pour ne pas que ce soit toujours la même personne qui s'en occupe.

Biens vacants et sans maître

La procédure de biens vacants et sans maître est lancée pour les biens au nom de SERRUAU à la Charnizot.

Séance levée à 19h54.

Le Maire
Annie LECERF

The image shows a blue ink signature of Annie LECERF over a circular official stamp. The stamp contains the text "Mairie de P'tite Biche" and "28 (Mars) 2026".

Le secrétaire de séance
Guillaume ROLLOT

The image shows a blue ink signature of Guillaume ROLLOT.

Collectivité : BICHES

Plan de financement prévisionnel de l'opération de : Travaux de menuiserie (portes intérieures, fenêtres et volets) du

Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
Sous-total MOE/Études		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Révision portes intérieures	GEFFROY Jean-Paul	1 263,00 €		
Menuiserie portes et fenêtres	GEFFROY Jean-Paul	28 038,00 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		29 301,00 €	0,00 €	0,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		29 301,00 €	0,00 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR		Sollicité	17 580,60 €	60,00%
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Autres aide Etat				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental				0,00%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
à préciser	ANCT	Acquis	8 576,00 €	29,27%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		26 156,60 €	89,27%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		3 144,40 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
				Loyer annuel (commercial + logement)
	Recettes générées par le projet		7 200,00 €	600€/mois
	Participation du maître d'ouvrage		10 344,40 €	35,30%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			36 501,00 €	

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus
qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

Fait à :
Le :

BICHES
25/02/2026

Signature (nom et qualité) et cachet
Le Maire



Annie LECERF



